55e ANNÉE. — N° 131 MERCREDI 3 NOVEMBRE 1926

20 c.

Journal du Lot

20 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....			0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....			1 fr. »
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....		1 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....		2 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les négociations continuent entre la France et l'Allemagne. Les deux gouvernements ont une tâche délicate à accomplir. — Il y a encore en Allemagne des partis de revanche, mais une opinion déjà forte lutte contre ces tendances. La conversion d'un général pangermaniste. — Les harangues de Mussolini aux fascistes italiens révèlent un dangereux cabotinage.

Les négociations continuent activement entre la France et l'Allemagne. M. de Hoesch, ambassadeur du Reich, rend des visites presque quotidiennes à M. Briand, notre ministre des Affaires Etrangères.

Ce ne sont pas les sujets de conversation qui manquent. Si l'on veut préparer un rapprochement solide et à l'abri des mauvaises surprises, il importe de bien régler d'avance toutes les questions délicates de manière qu'il n'en puisse pas sortir plus tard de nouvelles discussions et des malentendus renaissants.

Une œuvre si grave et de si grande conséquence ne se bâcle pas. Il vaudrait beaucoup mieux ne pas la faire que de la mal faire. La moindre déconvenue, survenant après l'entente proclamée, susciterait plus qu'une déception ; elle serait la cause d'une situation irréparable en créant la conviction qu'entre les deux pays tout accord est à jamais impossible.

Il ne s'agit pas ici d'une union de cœur, mais de raison. Entre la France et l'Allemagne le sentiment n'est pas de cordialité. De beaucoup, s'en faut. Il n'existe pas de l'une à l'autre cette sympathie naturelle qui survit aux brouilles passagères. Au contraire. Le moins qu'on puisse dire est qu'il subsistera longtemps de la méfiance et de la suspicion.

C'est la réflexion seule qui impose à notre raison comme une vérité d'expérience ce fait évident qu'il n'y a pas de tranquillité possible en Europe sans une entente franco-allemande sur quoi doit reposer tout l'édifice de paix.

La Nature, qui se plaît aux contrastes, a placé côte à côte ces deux nations si dissemblables, mais si nécessaires l'une et l'autre à la civilisation. Nous n'y pouvons rien ; nous sommes condamnés à vivre en voisins, sur le même palier. La question est de savoir si nous voulons nous battre chaque fois que nous nous rencontrerons dans l'escalier ou nous accorder.

C'est un choix à faire, d'après lequel nous aurons à régler notre conduite. Il n'est, je pense, aucun homme ayant dans l'esprit quelque grain de bon sens qui ne repousse avec horreur la seule éventualité d'un nouveau conflit !

Alors ?... Eh ! bien, alors, il faut vouloir les moyens de ce qu'on veut et ces moyens consistent à supprimer les sujets de querelle, à régler amiablement les questions litigieuses, à déblayer le terrain de tout ce qui empêche une entente sérieuse et durable.

Voilà, sans doute, de quoi discutent entre eux MM. Briand et de Hoesch.

⁂

Bien sûr, cela n'ira pas tout seul. Cela suppose, de part et d'autre, une certaine faculté d'oubli. La victoire l'a rendu un peu moins difficile à la France. La défaite, si proche, le rend plus pénible à l'Allemagne. Des partis, encore puissants, s'efforcent d'entretenir chez nos voisins l'esprit de revanche.

Il est heureusement une presse active et forte, des hommes clairvoyants et courageux qui luttent contre ce courant. Les revues de presse d'hier nous rapportaient un article paru dans le grand journal *La Gazette de Voss* d'où nous extrayons le passage suivant :

« Il est temps que le peuple allemand se rende compte du préjudice énorme résultant de l'existence « et de l'activité des associations dites nationales, tant au point de vue « de la politique extérieure qu'en ce « qui concerne l'éducation de la jeunesse allemande. Au lieu d'instruire la jeune génération dans l'esprit de la réconciliation des peuples, on l'empoisonne encore par la « haine et l'idée de la revanche. C'est « pourquoi le peuple allemand doit « exiger de ses représentants qu'ils « demandent au cours de la pro- « chaine session du Reichstag, qu'on « mette fin une fois pour toutes aux « organisations nationalistes. »

Il est donc certain qu'il existe encore en Allemagne un état d'esprit dangereux et que cela nécessite pour notre gouvernement des précautions et des garanties. Mais il est sûr aussi qu'une opinion raisonnable et déjà forte lutte contre ces tendances. Et cela permet bien des espoirs, si on sait l'appuyer et la soutenir.

Ce qu'il y a de remarquable dans l'article de *la Gazette de Voss* dont nous venons de citer un extrait, c'est le nom de son auteur. Celui-ci n'est autre que le général von Daimling, qui était en 1914 chef de corps d'armée en Alsace et l'un des plus ardents pangermanistes.

Il est aujourd'hui un démocrate dévoué et un ardent ennemi de la guerre.

Quand ceux-là se convertissent !...

⁂

Le fascisme italien — car il paraît qu'il y en a d'autres — a fêté son quatrième anniversaire. Vous pensez bien que cela ne s'est pas passé sans discours. J'ai pris la peine et le plaisir de lire à peu près toutes les harangues que Mussolini a prononcées en cette occasion solennelle et que les agences italiennes ont transmises au monde entier.

Ces proclamations, verbales ou écrites, ont toutes un trait commun qui révèle chez leur auteur et ses partisans une regrettable et redoutable erreur. Ces gens ne peuvent pas faire un geste sans être persuadés que le monde entier les regarde.

Dès le début de la journée anniversaire, Mussolini parlant aux miliciens fascistes, dit : « *à la face du monde* « *entier*, j'ai choisi le Colisée comme « centre etc. »

Un peu plus tard, parlant à la foule, il s'écrie : « rappelez-vous que des « milliers d'yeux vous regardent, « *mais surtout que des millions* « *d'yeux de toutes les contrées du* « *monde sont fixés sur vous !* »

Le lendemain, au cours d'une nouvelle manifestation où il prononça un nouveau discours, le Duce, allant cette fois jusqu'à l'excitation directe et presque jusqu'à la provocation, s'écria :

« Chemises noires ! levez haut vos « fusils ! *Que le monde entier voie* « *cette forêt de baïonnettes* et sente « les pulsations de nos cœurs décidés « et invincibles ! »

Ce langage d'excitateur dans la bouche d'un chef de gouvernement est véritablement stupéfiant !.., M. Mussolini constitue en Europe un danger public. Mais il a tort de croire qu'il soit si intéressant par lui-même que de toutes les contrées du monde des millions d'êtres humains fixent les yeux sur lui !

Cet esprit de cabotinage lui fera faire, un jour ou l'autre, quelque sottise irréparable !

Emile LAPORTE.

PRIS SUR LE VIF...

Là-haut, on danse. Danses d'épileptiques sorties de l'alcool et du vice qui donnent le delirium tremens. *Ici, c'est le va-et-vient des gens affairés ou indolents, des dames sages ou de celles dont la turbulence passionnée est recherchée...*

Dehors, un jour sale, l'éternel encombrement de taxis, d'autobus, de camions. Et il pleut... Ah ! pourquoi n'est-ce pas la nuit noire ! Il pleut... Mes yeux sont las. J'ai l'âme triste d'un oiseau dans une cage.

Près de moi, un vieillard, très nerveux, commande un café au lait, sort une brioche de sa poche, la mange gloutonnement, boit ensuite avidement, puis s'empare d'un journal, et, en lisant, fait des réflexions tout haut ou ricane... Là-haut, des sauvages, semble-t-il, écorchent les violons, violentent le piano... Là-haut, des gens se démènent dans une sorte de délire.

C'est un coin de notre civilisation à outrance. La prostitution a des élégances criardes. Que de figures singulières ! Que de laideurs ! Quand la beauté parisienne paraît, elle éclate. Aussitôt les pourceaux cosmopolites la flairent, la poursuivent. Mais elle est la Lumière, elle est l'Esprit au milieu des bêtes. Toute sa grâce embaume. C'est une rose des jardins mystérieux de ce Paris qui demeurent inviolables dans les tourbes orgiastiques de l'étranger.

Un éphèbe entre, précédé d'une fille odoriférante. Ils semblent loin des allégresses vivifiantes. Il est blond, rêveur, il a un visage enfariné, des lèvres peintes. Il porte des pantalons larges comme des sacs. Elle est jolie, mais elle semble issue d'un carnaval étrange. Pour elle le goût, c'est l'étrangeté ou l'excentricité. Elle est canaille sous des lignes adorables. Elle vous dévisage en mâchant sa cigarette. Pourquoi ne chiquet-elle pas ? Ah ! oui, chiquer. Il faudra en venir là. Fumer, c'est déjà si banal, si commun, si vieux jeu, pour une femme ! Mais la chique... Une chique où l'on mêlerait des aromates, une chique aphrodisiaque, quelles délices ! Chiquez, mesdames, chiquez...

Voici que le vieillard fait un signe. Celle qui vient vers lui porte une robe verte et un chapeau bleu posé comme un bonnet. A ses doigts brillent des feux comme aux devantures des bijouteries. C'est avec une nonchalance dédaigneuse qu'elle va s'asseoir à côté du vieux, fantoche branlant et empressé. Elle le tutoie, le rudoie : « Tais-toi, tu dis des bêtises. » Mais il sourit, sourit, avec des paroles tendres...

Les deux jeunes filles se regardent. Se connaissent-elles ? Et celle du jeune homme falot envie celle du vieillard...

Je sors. La pluie, le vent, la boue, le noir. Et dire que je viens de quitter un pays bleu et vert où le soleil est éternel ! Je patauge. Gare ! Une auto m'éclabousse. Mon vêtement est sale. Gare ! Non loin, brusquement, une femme est écrasée par une voiture... Toutes ces voitures semblent des furies déchaînées. Que de cris, d'exclamations douloureuses ! On s'ameute... Gare ! Gare ! On est balloté, bousculé, sous la pluie, dans le vent. Les parapluies sont des boucliers sur un étrange champ de bataille...

Au voleur ! Au voleur ! Un jeune homme élégant vient d'arracher son sac à main à cette femme emmitouflée.

On écrase, on vole... La rue parisienne n'est plus qu'un coupe-gorge. Ah ! qu'il fait bon vivre ici ! (*Du* Soir). — *Lorenzi de Bradi.*

INFORMATIONS

Les livraisons de charbon allemand à la France

Le Comité directeur du Syndicat rhéno-westphalien du charbon, en ce qui concerne les prestations au titre des réparations, a convenu avec l'Office des houillères sinistrées du Nord et du Pas-de-Calais un accord qui n'attend plus que l'approbation du gouvernement français et celle du gouvernement allemand.

Il a été décidé d'augmenter les livraisons de charbon à la France en les faisant mettre à la disposition de l'agent général des paiements, suivant les besoins de la population.

Cet accord doit entrer en vigueur le 1er décembre 1926 et se terminer le 1er juillet prochain.

Négociations douanières entre la France et la Hongrie

La délégation hongroise pour la revision du traité commercial franco-hongrois a quitté Budapest. La Hongrie demande une augmentation des droits de douane sur les vins, les liqueurs, les fromages français et une diminution des droits de douane français sur les blés et les foies d'oies.

La République allemande

Dans un discours prononcé à Erfurt, le chancelier Marx a déclaré que le parti du centre est convaincu que le relèvement de l'Allemagne ne peut s'opérer que sur la base de la Constitution de Weimar.

L'existence de la République allemande est assurée. Les forces dont l'Etat dispose sont suffisantes pour réprimer tout coup d'Etat, d'où qu'il puisse venir.

L'indemnité de l'Allemagne « républicaine » à ses princes

Le projet de loi relatif au compromis intervenu entre le gouvernement prussien et la maison des Hohenzollern va entrer en vigueur.

Aux termes de cette loi, les Hohenzollern doivent recevoir quatre mille sept cent cinquante hectares de terres et une somme de quinze millions de marks.

Cette somme est exigible dès maintenant et dès le 1er novembre le gouvernement prussien versera au représentant de l'ancienne dynastie, M. von Berg, un acompte de cinq millions de marks.

Cinq autres millions seront payés le 1er février 1927 et le reste, soit cinq millions, à la fin du mois de mai prochain.

Retour de Washington

Retour d'Amérique, le colonel Picot, député de la Gironde, et qui vient de représenter les combattants français à la « convention » de l'American Legion, a raconté avec quel enthousiasme il avait été reçu à Philadelphie. Il a déclaré ensuite que l'American Legion serait reçue elle-même à Paris, au mois de septembre prochain.

Interrogé sur la question des dettes, le président des « Gueules cassées » a dit :

« Je n'avais pas à m'occuper de cette question au cours de mon voyage. Cependant, là-bas, j'ai pu constater que le sentiment des Américains est unanime: « Il faut que la France ratifie les accords de Washington ». Et je suis moi-même de cet avis... »

Ajoutons que M. Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, et qui revient d'Amérique en même temps que le colonel Picot, a fait entendre la même opinion.

M. Mussolini donne un aperçu de l'Italie qu'il veut créer

Inaugurant divers travaux d'utilité publique dans la région de Reggio (Emilie), M. Mussolini a dit :

— Dans dix ans, l'Italie ne sera pas reconnaissable. Nous rendrons les arbres nécessaires aux montagnes ; nous bonifierons complètement les champs, nous augmenterons les lignes de chemins de fer ; nous doterons les ports d'un outillage ; nous ferons aussi des transformations politiques et morales, nous créerons un Italien nouveau qui ne ressemblera pas à celui d'hier.

« Désormais, tout le monde est convaincu que le régime est imbattable. »

Les monarchistes russes voudraient contracter un emprunt

Le grand-duc Cyrille, prétendant au trône de Russie, est demeuré à Vienne pendant quelques jours. Il cherche à contracter un gros emprunt en faveur des monarchistes russes.

Récemment, le grand-duc a déclaré que la monarchie serait restaurée en Russie dans deux ans.

Le prix du pain à Bruxelles

A partir du 1er novembre, le prix du pain sera porté à 2 fr. 80 le kilogramme.

Avant la guerre, le kilo de pain coûtait 28 centimes ; il coûtera donc désormais dix fois son ancien prix.

Un ex-ministre bulgare fait des prédictions peu rassurantes

M. Kosta Todoroff, ex-ministre bulgare dans le cabinet Stambouliski, qui séjourne actuellement à Belgrade en qualité de réfugié, a fait au journal « Politika » des déclarations dans lesquelles il prévoit de graves événements pour le printemps prochain:

« A cette époque, dit-il, la Bulgarie sera devenue un instrument aveugle entre les mains de l'Angleterre et de l'Italie. Et pour étayer ses prédictions, il mentionne l'activité intense des usines italiennes d'armes et de munitions, activité aussi grande qu'au cours de la guerre. »

L'ancien ministre ajoute que l'Italie, qui est en train de transformer ses îles de la Méditerranée en bases militaires, envoie sous son pavillon des transports suspects dans les ports bulgares de la mer Noire.

Un hommage du gouvernement britannique aux armées françaises

La commission impériale des tombes de guerre de la Grande-Bretagne a fait connaître au gouvernement de la République qu'elle se proposait de rendre hommage à l'armée française et à ses héros anonymes par l'inscription suivante qu'elle fera graver sur différents monuments élevés à la mémoire des soldats britanniques dont la tombe est inconnue :

« Aux armées françaises et britanniques, l'Empire britannique reconnaissant. »

Le gouvernement de la République en donnant sa pleine approbation à ce projet, a prié Son Excellence lord Crewe, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, de transmettre à la commission impériale des tombes l'expression de sa vive gratitude pour cette généreuse pensée.

QUESTION DU JOUR

La Hausse du Franc

A côté de l'opération belge de stabilisation monétaire plus ou moins artificielle, nous devons considérer avec satisfaction le relèvement progressif de notre devise, relèvement dû à des causes purement naturelles. Le franc se relève parce qu'il vaut plus cher.

Le maximum légal des billets en circulation ne doit pas dépasser 58 milliards 1/2 de francs. Ce plafond, non seulement il n'est plus question de le crever, mais il est actuellement très loin d'être atteint. La circulation fiduciaire ne s'élève plus qu'à 55 milliards, encore comprend-on dans ce chiffre les 860 millions de billets créés pour les achats d'or et d'argent, billets qui ne doivent pas, aux termes de la loi, être compris dans le maximum légal.

La marge est donc actuellement de trois milliards et demi d'une part et 860 millions de l'autre, soit 4.360 millions.

Voilà qui donne une singulière aisance à la Trésorerie et qui la met à l'abri pendant plusieurs mois des inquiétudes des échéances.

Le nombre des billets en circulation s'étant restreint, la valeur du franc s'est augmentée. Quoi de plus rationnel. Une autre cause de revalorisation réside dans l'augmentation de l'encaisse métallique de la Banque de France, puisqu'elle vient d'acheter 860 millions d'or, d'argent et de devises. Par suite, le rapport entre l'encaisse et la circulation s'est trouvé sensiblement fortifié.

A l'heure actuelle, le franc vaut plus que son change ; s'il est sous-estimé sur le marché du change, c'est par un acte de notre entière volonté, parce qu'il ne faut pas aller trop vite et gêner le commerce et l'industrie en raison des engagements antérieurement pris.

Ainsi, la Banque de France a repris le contrôle de sa circulation ; ce n'est plus la nécessité d'avancer des fonds à l'Etat qui règle cette circulation, mais uniquement les besoins économiques.

Peut être, en effet, pourrait-il résulter, dans les affaires, un certain marasme de la baisse des prix, conséquence de la hausse de notre change. C'est pourquoi la prudence commande à notre établissement de crédit de se tenir au-dessus de la situation.

D'un autre côté, les perspectives budgétaires sont excellentes ; le budget est en équilibre solide ; il accuse même un excédent de recettes de 1.500 millions pour parer aux dépenses imprévues. Les rentrées d'impôts donnent des résultats magnifiques.

Le gouvernement, enfin, a reconstitué la masse Morgan de cinqante millions de dollars et comme il maintient le cours du franc au-dessous de sa valeur, il accumule ainsi chaque jour de nombreuses devises à l'aide desquelles il pourra aisément faire face aux échéances prochaines de ses dettes extérieures sans redouter les ennuis du transfert.

De plus, cette masse de manœuvre nous permet désormais d'enrayer avantageusement toutes les offensives contre le franc, toutes les représailles qui pourraient s'exercer contre nous sur les marchés extérieurs et de soutenir partout notre devise.

Quel renversement de la situation depuis trois mois ! La marge dont dispose la Banque donne au gouvernement la faculté d'assurer de toute façon son échéance de bons du Crédit National en février prochain, à supposer que ces bons ne soient pas volontairement renouvelés par les porteurs.

Mais pourquoi ne seraient-ils pas renouvelés ? La confiance renaît et grandit de plus en plus ; les capitaux mis à l'abri au moment de la panique de juillet dernier rentrent en France, la spéculation baisse la tête en voyant se dégonfler le portefeuille des valeurs étrangères.

Cependant, la Caisse d'amortissement entreprend avec activité son travail d'amortissement et de consolidation de la Dette intérieure. Opérations purement volontaires, car l'Etat est plus que jamais résolu à tenir ses engagements. Il en a de plus en plus les moyens.

Un signe non équivoque du retour de la confiance nous est donné par l'examen des variations de la circulation des Bons de la Défense nationale. Alors qu'en juin et juillet derniers, les achats ou renouvellements de ces bons avaient été inférieurs de 2.200 millions aux remboursements, depuis l'avènement du ministère Poincaré nous assistons à un phénomène inverse.

Août : achats, 8.107 millions ; remboursements, 6.352 millions.

Septembre : achats, 8.968 millions ; remboursements, 6.125 millions.

La circulation de ces bons va d'ailleurs en diminuant : elle était, en février 1925 de 54.992 millions ; elle est tombée à 46.816 millions.

D'autre part, la circulation des Bons du Trésor qui a atteint son maximum en août 1925 avec 4.487 millions, est descendue à 1.518 millions.

Ce sont là des informations rassurantes.

Sans doute, cette dette flottante est encore très lourde, mais nous savons qu'elle ne peut plus aller qu'en décroissant et d'ailleurs elle ne peut plus peser sur le budget de l'Etat puisqu'elle est gérée par la Caisse d'amortissement.

Ainsi, l'horizon s'éclaircit de plus en plus. Voilà pourquoi le franc se redresse.

Pol HARDUIN.

La Finlande et l'U. R. S. S.

Des pourparlers viennent de commencer à Helsingfors, pour la conclusion d'un pacte de non-agression entre la Finlande et l'U. R. S. S.

Condamnation de M. Ch. Maurras

Statuant sur l'opposition formée par M. Charles Maurras, directeur du journal l' « Action Française » au jugement de la 10e chambre correctionnelle qui l'avait condamné à deux ans de prison et 2.000 fr. d'amende pour menaces de mort, contre M. Schrameck, lorsque celui-ci était ministre de l'intérieur, la même chambre a réduit aujourd'hui la peine à un an de prison et 1.000 fr. d'amende.

Une femme condamnée à mort

Devant la cour d'assises du Nord, a comparu la femme Lefebvre qui tua, par jalousie, et par haine la femme de son fils.

Le jury a rendu un verdict impitoyable.

La femme Lefebvre a été condamnée à la peine de mort.

Le coût de la prestation de serment est réduit pour les petits fonctionnaires.

Un modeste fonctionnaire appelé à débuter au traitement de 400 francs par mois se voyait réclamer par le fisc la somme de 168 fr. 70 pour droit de prestation de serment.

Après intervention de M. Deletête, secrétaire général des P. T. T., le ministre des finances a consenti une réduction en faveur des fonctionnaires à petits traitements.

En conséquence, un décret du 24 octobre porte de 4.000 fr. à 10.000 fr. la limite maximum au-dessous de laquelle les traitements sont susceptibles de bénéficier de la taxe réduite de 33 fr. 70 pour prestation de serment.

Cette mesure s'applique à l'ensemble des fonctionnaires.

Les rachats d'or

La Banque de France appliquera à partir du mercredi 3 novembre, pour les achats de monnaies d'or, le prix de 18 fr. par gramme d'or fin au lieu de 19 fr., tarif précédemment appliqué.

CHRONIQUE LOCALE

Règlementation à appliquer !

Nous relatons, d'autre part des accidents d'automobile qui ont eu lieu dans la commune de Cahors et sont dûs à l'excès de vitesse.

Nous avons ,maintes fois, protesté contre la vitesse exagérée avec laquelle des chauffeurs parcourent, traversent les rues de la ville, et à un moment donné, des procès-verbaux furent dressés contre les chauffeurs emballés.

Cette mesure fut salutaire. Les chauffeurs, même les plus rebelles à s'incliner devant les réglementations concernant la sécurité des piétons, se soumirent, et pendant quelques semaines, — quelques semaines seulement —, on pouvait circuler sur les Boulevards et dans les rues de Cahors sans trop de risque d'être écrabouillés par une limousine ou un tacot quelconque.

Mais les meilleures mesures ont, aussi, une fin. Les chauffeurs ont-ils lassé la surveillance de ceux qui sont chargés de réprimer les excès de vitesse, ou bien se sont-ils débrouillés pour faire annuler par des arguties juridiques, les procès-verbaux qui étaient dressés ?

Quoi qu'il en soit, les chauffards ont reconquis la chaussée : ils la parcourent à toute vitesse Aux piétons de se garer. L'assurance paiera les dégâts!...

Drôle de raisonnement qui n'est pas du goût du piéton amoché, et qui l'obligera, certainement, un jour ou l'autre, à s'ériger en justicier.

Encore, quand le chauffard coupable daigne s'arrêter après l'accident qu'il a provoqué, on peut avoir pour lui quelque indugence.

Malheureusement, le plus souvent, le chauffard lance à toute vitesse, sa voiture pour échapper aux conséquences de sa maladresse.

Et c'est pourquoi la foule manifeste une indignation justifiée et une hostilité qui pourrait bien ne pas être platonique, toujours !

En vérité, il faut reconnaître que le piéton n'est pas assez protégé et que les règlements qui ordonnent aux chauffeurs d'autos et aux bicyclettes de marcher à une allure normale, d'avoir, la nuit venue, phares et lanternes allumés, ne sont plus ou presque plus observés.

Nous ne voulons pas savoir ou dire, comme nous l'indiquons ci-dessus, pourquoi ces règlements sont violés outrageusement chaque jour, au détriment de la sécurité publique.

Nous constatons, tout simplement, qu'ils ne sont pas observés, et il faut qu'un accident se produise pour qu'aussitôt, on se souvienne de ces règlements.

Et encore ! oui, et encore ! Est-ce qu'il n'y a pas de délinquants qui échappent à la répression ?

Les chauffeurs imprudents et arrogants sont gens d'importance : ils savent, ils disent qu'ils « se sortiront ou qu'on les sortira d'affaire ». Après tout, pourquoi se gêneraient-ils ?

Les trottoirs sont faits pour les piétons : la route pour les as du volant.

Eh ! allez-y, piétons sur les routes, dans les rues, sur les Boulevards, c'est à vos risques et périls . « Nous, chauffards, nous payons des impôts pour circuler à notre aise : les piétons ne paient qu'un infime impôt de prestation ! »

Et c'est vrai, mais les piétons répondent avec raison : « Ce ne sont pas les piétons qui abîment les routes ! »

Somme toute, il faut mettre un terme aux exploits des chauffeurs. C'est là tout ce que réclame le public ! Il n'y a qu'à appliquer les règlements concernant la circulation des véhicules dans la traversée de la ville, des agglomérations.

Mais encore faut-il que ces règlements soient appliqués toujours et sans distinction des délinquants ! Alors, peut-être, les piétons pourront circuler en toute quiétude dans les rues !

LOUIS BONNET.

Dans la magistrature

Nous apprenons, avec le plus vif plaisir, la nomination de M. Paul Dosmann, conseiller à la Cour d'Appel de Bordeaux, comme Président de Chambres à la même Cour.

M. Dosmann a été, pendant plusieurs années, substitut à Cahors et Procureur de la République à Gourdon.

Il a laissé dans le département du Lot de nombreux et sincères amis qui se réjouiront avec nous de cette promotion méritée.

M. Dosmann est, en effet, un magistrat aimable, d'un tact exquis, d'un jugement sûr et d'une droiture rigide qui se double d'une bienveillance inépuisable.

C'est le magistrat consciencieux dans toute l'acception du terme.

Nous sommes heureux de joindre nos chaleureuses félicitations à toutes celles que lui adresseront ses nombreux amis.

Enseignement primaire

Mlle Clédel est nommée institutrice à Jamblusse.

Sous-officiers rengagés

Le 9e d'infanterie est compris dans la liste des régiments où se trouvent des vacances de sous-officiers rengagés.

UN BON PETIT COIN !

Il faut bien reconnaître que l'on cherche à donner à notre ville, la nuit venue, un aspect attrayant, plus qu'il ne l'était, durant ces dernières années.

Si tous les becs de gaz qui éclairaient de si belle façon les rues, n'ont pas été rétablis, si la lumière du gaz est moins brillante que jadis, il faut constater que l'installation des globes électriques permet aux passants de parcourir, sans trop d'encombre, les rues de la ville.

Il est même des personnes qui ne sont pas enchantes de cette trop brusque clarté.

Eh ! dame ! c'est la catégorie de celles qui, à certaines heures du soir vont... rêver dans les chemins peu fréquentés, sous les platanes.

Il est des personnes qui n'aiment pas rencontrer les promeneurs ; pas de témoins qui, le lendemain, ne manquent pas de dire : « Eh ! eh ! les beaux amoureux un tel et une telle étaient là ! »

Eh ! bien ! cette catégorie de personnes que l'ombre met à l'abri des indiscrétions ne sont pas ravies des globes lumineux.

Et que sera-ce, donc, lorsque l'installation électrique sera terminée ? Les quais Cavaignac, eux-mêmes auront leur lampe à arc ! Alors !

Amis de l'ombre, du mystère, ne vous en faites pas. Il y aura toujours un coin pour vous, où vous pourrez vous pomener sentimentalement et conjuguer le verbe aimer.

Et ce coin est en plein Cahors, tout à fait au centre.

Si l'on en doute, il est facile de contrôler notre assertion, pas plus tard que ce soir même, à moins que...

Oui, l'endroit dont les amoureux pourront profiter, c'est le trottoir et le péristyle de l'Hôtel de Ville !

Il y a 2 becs de gaz de belle dimension et dont l'éclairage était, jadis, étincelant.

Ils restent éteints. Les statues qui sont à leur côté n'ont pas besoin de lumière, c'est vrai.

Mais quel est l'étranger de passage à Cahors qui peut trouver, après 6 heures du soir, en cette saison, l'Hôtel de Ville, et pénétrer dans le bureau du Commissariat de police, s'il veut obtenir un renseignement quelconque.

Sans doute, la police veille sur la sécurité de la ville.

Mais le passant qui, le soir venu, a besoin d'un secours quelconque, voire d'un refuge, n'est pas capable de dénicher le commissariat, alors qu'à 50 mètres environ, les globes électriques permettent de ramasser une épingle sur le boulevard.

Que l'horloge de l'Hôtel de Ville ne soit pas éclairée, ça arrive quelquefois ô amoureux, vous avez tout trouvé l'endroit qu'il faut pour vous promener et échanger vos douces confidences et même vos baisers !

Les témoins ? La police elle-même ne vous verra pas ! Et, même à son insu, elle vous protègera !

Il y a donc quelques bons coins, encore, à Cahors pour les amoureux. Trottoir et péristyle de la mairie !

LOUIS BONNET.

Baccalauréats

Sont reçues définitivement au Baccalauréat 1re B, nos jeunes compatriotes, Mlles Aufrère et Barbance, de l'Ecole privée de Cahors.

LA TOUSSAINT A CAHORS

La journée de la Toussaint a été marquée, comme tous les ans, par le pèlerinage qu'accomplit la population cadurcienne au cimetière.

Autour des tombes recouvertes de bouquets, de gerbes de fleurs, n'a cessé de circuler, durant toute la journée de lundi, une foule considérable qui venait saluer les chers disparus.

Des couronnes ont été déposées au monument de Gambetta, des Mobiles et du Souvenir Français.

Office départemental agricole

L'Office départemental agricole organise un concours itinérant de la race ovine du Quercy auquel il affecte une somme de 8.000 fr.

Les éleveurs désireux de présenter leurs animaux à la commission sont invités à faire une déclaration à la mairie de leur commune qui la fera parvenir à la direction des Services agricoles avant le 12 novembre 1926.

La commission d'attribution des primes se rendra dans les principaux centres d'élevage de la race du Quercy à des dates dont les intéressés seront prévenus, probablement entre le 15 et le 20 novembre 1926.

L'incorporation de la classe 1926

A l'occasion de la prochaine incorporation de la classe 1926 (2e fraction), il est instamment recommandé aux recrues rejoignant leur corps d'affectation :

1° De se munir de vêtements susceptibles de les protéger convenablement contre le refroidissement, soit pendant le voyage, soit à leur arrivée à destination ;

2° D'user, dans toute la mesure du possible, de trains leur permettant d'arriver pendant le jour dans leur garnison.

Procès-verbal

M. le commissaire de police a dressé procès-verbal à une marchande de légumes qui avait oublié d'afficher les prix de sa marchandise.

Pour une meilleure organisation des services d'hygiène

Le Congrès de l'Union Hospitalière du Sud-Ouest, s'est tenu à Libourne le 19 octobre, sous la présidence de M. Charles Gruet, ancien maire de Bordeaux, assisté de M. Charles Cazalet, secrétaire général, et Duguit, trésorier. Il réunissait les délégués de dix-huit départements. Le Lot était représenté par le distingué et sympathique Directeur de l'Hôpital de Cahors, dont la compétence et le dévouement aux œuvres d'assistance publique et d'hygiène sociale sont si justement appréciés.

Nos lecteurs nous excuseront de ne point donner un compte rendu complet des débats soulevés par l'examen et la discussion des problèmes hospitaliers, inscrits à l'ordre du jour. Il nous suffira de publier le texte de certains vœux adoptés par le Congrès, et qui constituent une consécration officielle des idées et des réformes que nous avons préconisées, dans ce Journal, au cours d'une série d'articles, dont l'Adminitration locale de notre cité a bien voulu retenir les conclusions.

⁂

1er Vœu. — « Que les Hôpitaux « restent largement ouverts aux indi- « gents et qu'à côté s'ouvre une mai- « son de santé pour tous les malades « en mesure de payer les soins que « réclame leur état de santé. »

C'est là tout le problème de l'hospitalisation des malades indigents ou payants, qui commande l'hospitalisation des malades contagieux et l'aménagement de pavillons de contagieux dans les hôpitaux. Une telle hospitalisation ne peut se faire sans l'isolement des malades hospitalisés, et c'est là un point important de l'hygiène publique et sociale, et de l'organisation de la lutte contre les fléaux sociaux.

C'est là une partie de la tâche que la commission de l'Hôpital de Cahors doit entreprendre et mener à bout.

⁂

2e Vœu. — « Que les centres anti- « cancéreux et de prophylaxie anti- « vénérienne, que les centres antitu- « berculeux, et tous centres qui pour- « raient être créés dans les Hôpitaux « ne soient pas autonomes et ne « jouissent pas de la personnalité ci- « vile, mais soient considérés comme « des services hospitaliers et soient « placés sous le contrôle des Com- « missions Administratives. »

C'est là, présenté sous une forme nouvelle, la thèse que nous avons soutenue, en préconisant l'organisation du Service Social à l'Hôpital de Cahors, et en demandant que l'Hôpital de Cahors devienne le centre des œuvres d'hygiène publique et d'hygiène sociale en général, et en particulier le centre d'organisation et de fonctionnement de la lutte anti-tuberculeuse dans le Lot.

Dans un prochain article nous nous proposons de démontrer que la crise de croissance que subit la Lutte Antituberculeuse dans le Lot, exige une réorganisation complète et une réformation totale des organismes existant.

Il s'agit de savoir si la lutte antituberculeuse placée sous des directives politiques s'orientera vers la fonctionnarisation totale de son personnel et de ses services, ou si conservant son caractère d'œuvre privée elle assurera son développement à la faveur de l'extension et de la multiplication des concours privés, sous la direction et avec le concours de tous les médecins praticiens, sur le terrain purement professionnel, et en dehors de toute fonctionnarisation du personnel médical, qui doit prendre à sa charge, conformément aux résolutions de l'Union des Syndicats Médicaux de France, la direction technique des services.

C'est là un problème que nous nous proposons d'examiner dans un autre article, tout d'abord parce qu'il ne suffit pas d'avoir obtenu du législateur des lois sociales de progrès républicain, mais parce qu'il faut les appliquer et en assurer le fonctionnement dans un sens vraiment républicain, et ensuite parce que les intérêts généraux de la Santé Publique en dépendent.

Paul GARNAL,
Membre du Comité national de défense contre la Tuberculose.

Question fiscale

Au moment où l'atelier de distillation va ouvrir ses portes du 1er au 10 de chaque mois, il n'est pas inutile de faire connaître à nos lecteurs, propriétaires récoltants, quels sont leurs droits pour leur éviter de fâcheux démêlés avec le fisc.

Tout propriétaire récoltant a droit à 10 litres d'alcool pur à 100°, ce qui, en pratique, représente 20 litres d'eau-de-vie à 50°, en franchise.

Mais il arrive assez souvent que plusieurs personnes vivant sous le même toit émettent la prétention, comme propriétaires distincts, d'avoir droit chacun à 10 litres d'alcool pur en franchise.

Cela est parfaitement vrai quand le père et le fils ont chacun leur vignoble distinct, qu'ils font cuver séparément et qu'ils logent leur vin et leur eau-de-vie dans des locaux séparés.

Mais l'administration refuse ce droit à des chefs de famille distincts quand ils font une vinification commune et que la récolte ne peut être individualisée.

Avis aux intéressés qui s'exposent, par ignorance, à payer des droits au prix fort.

ELECTRIFICATION DES CAMPAGNES

CONSEILS AUX AGRICULTEURS

Les lignes et les postes nécessaires pour la distribution de l'énergie électrique se multiplient sur le territoire: après les grandes lignes de transport et les lignes destinées aux villes ou centres industriels, les réseaux spécialement affectés aux besoins agricoles s'établissent de jour en jour plus nombreux, à travers les campagnes.

L'électricité est maintenant l'auxiliaire indispensable de tous les travailleurs, comme la lumière de tous les foyers.

Mais il faut savoir que l'électricité présente des dangers. Il faut savoir aussi qu'il est très facile d'éviter ces dangers, si l'on n'oublie pas les avis qui sont ici résumés.

Les Lignes

Il y a danger de mort si l'on grimpe aux supports de lignes qu'ils soient en bois, en fer ou en béton. Il faut même éviter de toucher ces supports.

Il y a danger de mort à toucher les fils, même tombés à terre, ainsi que les fils métalliques (téléphoniques ou autres) qui traîneraient à terre dans le voisinage des lignes électriques.

Attention aux voitures trop haut chargées qui pourraient toucher ou simplement approcher de trop près les fils d'une ligne électrique !

Attention aux monte-paille, aux cheminées de locomobiles, à tous instruments assez hauts pour risquer de toucher une ligne électrique !

Faites attention, lorsque vous réparez une toiture ou une cheminée au voisinage des fils électriques et des potelets métalliques qui sont attachés à vos maisons.

Ne touchez jamais aux fils électriques, quels qu'ils soient !

Les Postes de transformation

N'entrez jamais dans un poste, n'essayez jamais une manœuvre : il y a danger de mort. Il faut même éviter de toucher les portes ou parties métalliques de ces postes.

Les installations intérieures

Ne confiez vos installations personnelles de lumière et de force qu'à des entrepreneurs sérieux, présentant toutes garanties. Exigez du matériel solide et soigneusement posé, ne lésinez pas sur cette dépense. Avoir une installation durable, sans dangers d'accidents pour les personnes et les animaux, sans risque d'incendie, c'est pour vous la meilleure et la plus sûre des économies !

Ne modifiez pas vous-même votre installation : faites appel à l'homme du métier !

Ne touchez jamais aux parties métalliques de vos appareils (douilles de lampes, coupe-circuit, moteurs et accessoires) avant d'avoir interrompu le courant.

Soyez prudents ! vous éviterez ainsi les accidents.

S'il y a un accident de personne, rappelez-vous ces règles essentielles :

Lorsque la victime est encore au contact des fils, il faut se servir d'un morceau de bois bien sec ou de tout autre objet isolant pour écarter ces fils.

Il faut employer immédiatement, dans tous les cas où la victime est sans connaissance, une méthode de respiration artificielle (consultez les affiches spéciales à la mairie).

Il faut toujours et aussitôt que possible faire prévenir un médecin.

AGRICULTEURS

Il faut que tous, à l'heure actuelle, connaissiez les dangers de l'électricité et sachiez l'utiliser sans aucun risque.

Dans les écoles on attirera spécialement à ce sujet l'attention de vos enfants, comme l'a prescrit M. le Ministre de l'Instruction Publique.

Dans la salle de réunion de votre syndicat, mettez en évidence ce tract, ainsi que les affiches qui pourront vous être fournies.

Le Ministre de l'Agriculture vous demande ce petit effort d'attention, dans votre intérêt propre et pour le succès complet de l'électrification des campagnes.

Après l'accident de Frayssinet

Nous avons relaté, dans notre dernier numéro l'accident d'auto survenu à Frayssinet-le-Gourdonnais et dont furent victimes MM. Trouin, directeur de la Caravane Citroën et M. Fénelon, de Cahors.

L'accident se serait produit à la suite de l'éclatement d'un pneu : les voyageurs furent précipités violemment sur le sol.

Tout d'abord on avait annoncé que l'état des blessés était désespéré. Il n'en est rien.

Transportés à l'hôpital de Cahors, dans la soirée de samedi, les blessés ont reçu les soins les plus dévoués.

M. Fénelon a le bras droit cassé et plusieurs côtes enfoncées ; en outre, il porte de nombreuses blessures sur la figure, sur le front, les lèvres particulièrement.

Il souffre, également, de contusions sur le corps. M. Trouin souffre de nombreuses contusions sur tout le corps. Mais on croit qu'il en sera quitte pour quelques jours de repos.

Nous souhaitons aux sympathiques blessés nos sincères vœux de prompte guérison.

Un méchant chauffard !

Samedi soir, M. R..., négociant à Lalbenque avait quitté Cahors où il était venu pour le marché, lorsqu'à 1 kilomètre de la ville, son auto eut une panne.

Il la plaça sur le bord du fossé de la route et tenta de remettre la voiture en état.

Pendant que couché près de la voiture, il était occupé à travailler, un camion passa à toute allure, et culbuta l'auto avec une telle violence qu'elle se renversa sur M. R...

Le conducteur du camion ne se préoccupant pas de cet accident, poursuivit sa route.

M. R... demeura sous son auto pendant près d'une heure, sans pouvoir se dégager.

Enfin, passa une voiture dans laquelle se trouvaient des négociants de Cahors qui entendirent les appels angoissés de M. R... qu'ils dégagèrent aussitôt, non sans peine.

Une enquête est ouverte pour retrouver le conducteur du camion qui tamponna l'auto et qui ne daigna pas s'arrêter pour porter secours à M. R...

Renversée par une auto

Samedi soir vers 16 heures 1/2, une auto montait à toute vitesse le Boulevard. La vitesse était tellement exagérée que des promeneurs ne purent pas s'empêcher de protester, — car à cette heure-là la foule est dense sur le Boulevard.

Fatalement, un accident devait se produire. Une jeune fille, Mlle Jeanne Peindarie traversait le Boulevard : elle n'en eut pas le temps. L'auto était déjà sur elle, et malgré les efforts du chauffeur la heurta, la renversa et la traîna pendant quelques mètres.

On se précipita pour retirer la blessée, mais en même temps, la foule entoura l'auto et, comme elle avait constaté la vitesse folle à laquelle elle était lancée, elle obligea le chauffeur à descendre.

La jeune fille fut transportée à la pharmacie Artigues où elle reçut des soins. Par un heureux hasard, elle n'a pas reçu de grave blessure, mais elle a été fortement contusionnée.

L'auteur de l'accident fut conduit au Commissariat de police où il déclara s'appeler Stanislas Kilanecho et être le chauffeur du professeur Jean-Louis Faure, propriétaire du château de Mercuès.

Procès-verbal a été dressé.

GRANDE FOIRE DE CAHORS

Samedi, les établissements installés sur les Allées Fénelon ont reçu de nombreux visiteurs car la journée fut assez favorisée par la température.

Mais, dimanche, il en fut autrement. Durant toute la matinée, la journée et la soirée, la pluie ne cessa de tomber.

Ce fut un véritable désastre pour les nombreuses personnes qui étaient venues des communes voisines et voulaient assister à la Cavalcade.

Cadurciens et visiteurs se faisaient, en effet, un plaisir de voir le défilé des chars, des bicyclettes fleuris à travers les grandes artères de la ville.

Le mauvais temps les a privés de cette belle attraction.

Ce sera pour dimanche, 7 novembre !

Tombola gratuite (SUITE)

Voici la liste des numéros sortis aux tirages des

SAMEDI 30 OCTOBRE

Lot n°	1	gagné par n°	0.350	vert.
—	2	—	6.186	paille.
—	3	—	5.740	saumon.
—	4	—	annulé	
—	5	—	2.529	mauve.
—	6	—	5.014	violet.
—	7	—	5.711	id.
—	8	—	9.629	mauve.
—	9	—	9.479	id.
—	10	—	9.639	violet.
—	11	—	3.085	saumon.
—	12	—	1.717	rouge.
—	13	—	1.437	bleu.
—	14	—	5.075	id.
—	15	—	3.260	paille.

DIMANCHE 31 OCTOBRE

Lot n°	1	gagné par n°	8.155	rose.
—	2	—	4.601	rouge.
—	3	—	965	vert.
—	4	—	381	orange.
—	5	—	6.406	rouge.
—	6	—	9.994	jaune.
—	7	—	7.446	blanc.
—	8	—	9.963	paille.
—	9	—	3.346	orange.
—	10	—	1.604	rouge.
—	11	—	7.601	jaune.
—	12	—	9.645	rose.
—	13	—	3.585	saumon.
—	14	—	4.275	orange.
—	15	—	5.928	paille.
—	16	—	annulé	
—	17	—	7.796	rose.

LUNDI 1er NOVEMBRE

Lot n°	1	gagné par n°	9.692	rouge.
—	2	—	995	paille.
—	3	—	6.916	blanc.
—	4	—	6.551	orange.
—	5	—	6 447	id.
—	6	—	4.753	vert.
—	7	—	4.103	paille.
—	8	—	6.387	vert.
—	9	—	7.621	id.
—	10	—	4.515	paille.

⁂

Tous les soirs, sur les Allées Fénelon a lieu le tirage de la Grande Tombola gratuite du Comité de la Foire.

Les derniers billets vont être mis en vente cette semaine chez la plupart des commerçants de la ville.

Tous ceux qui possèdent des billets ont intérêt à consulter les listes des numéros gagnants, tous les lots non réclamés *avant le* 15 novembre étant acquis de plein droit au Comité.

Nous donnerons dans un prochain numéro la liste des lots de la tombola du dimanche soir 7 novembre, qui a paru incomplète sur le programme officiel.

La Médaille des Evadés

Le *Journal officiel* du 22 octobre 1926 publie l'instruction du 18 octobre 1926 relative à l'attribution de la médaille des évadés en ce qui concerne les candidatures des militaires et anciens mlitaires relevant du ministre de la guerre.

Les demandes d'obtention de cette distinction devront être établies dans les conditions prescrites par ce document auquel les intéressés sont invités à se reporter en vue d'assurer l'examen de leur candidature. Ils y trouveront les renseignements à fournir obligatoirement à l'appui de leurs demandes, ainsi que la désignation des autorités auxquelles ils devront les adresser avant le 1er juin 1927, dernier délai.

Les candidats dont les titres seront reconnus recevront, sans aucune nouvelle demande, le certificat établissant leurs droits et pourront alors se procurer, à leurs frais, les insignes correspondants.

Les demandes adressées jusqu'à ce jour au ministre de la guerre devront être renouvelées, conformément aux indications données ci-dessus.

Les conditions dans lesquelles seront instruites les candidatures des militaires de l'armée de mer et des évadés civils feront respectivement l'objet d'instructions spéciales des ministres de la marine et de l'intérieur.

Convocation

A l'occasion du Grand Congrès interdépartemental de l'Union Fédérale qui doit se tenir à Cahors le 7 novembre prochain, les Mutilés, Réformés, Veuves et Ascendants, employés et ouvriers en qualité d'auxiliaires dans une administration ou un établissement de l'Etat, sont priés de vouloir bien assister à une réunion préparatoire qui doit se tenir dans une salle du Grand Café Tivoli le vendredi soir 5 novembre, à 8 heures 30.

Camarades qui attendez encore votre titularisation — pour permettre que vos revendications soient bien présentées à ce Congrès — venez tous à cette réunion !

Le Bureau Provisoire.

Chronique des Théâtres

La Course au Bonheur

C'est le 5 novembre que sera donné, au Théâtre Municipal : « *La Course au Bonheur* », la merveilleuse pièce de M. Hugues Delorme qui a obtenu plus de 500 représentations à Paris au Théâtre du Châtelet.

Les organisateurs de cette tournée : MM. Gaston Larroque et Charles Collière, ont fait construire tout spécialement 15 décors spéciaux pouvant s'adapter sur toutes les scènes. Une troupe de 1er ordre, deux grands ballets dansés par Mlle Juliette Symiane, danseuse étoile et les dames du corps de ballet, des singes, un gorille, le merveilleux décor du Pays des Roses, le défilé des troupes victorieuses sous l'Arc de Triomphe feront de cette représentation un spectacle grandiose en province que tous nos concitoyens voudront applaudir.

La location sera ouverte comme d'usage pour cette magnifique représentation.

⁂

La Mascotte de l'Escadron

« *La Mascotte de l'Escadron* », la célèbre Opérette-Vaudeville en 4 actes, du même auteur que « *Mon Curé chez les Riches* » sera donnée en soirée à 9 h. précises au Palais des Fêtes, le jeudi 4 novembre, par la Tournée Léo-Rivière du Théâtre Cluny de Paris, avec les décors neufs, matériel et costumes de la création. Tout le monde voudra voir cette opérette qui a déjà fait le tour du monde après avoir été traduite dans toutes les langues. C'est ultra-comique, satirique et mordant, un feu-rire constant pendant 4 actes. La Tournée joue partout à bureaux fermés, il est prudent de louer ses places à l'avance.

⁂

« Au premier de ces Messieurs ! »

Les Tournées du Théâtre du Palais Royal joueront, le vendredi 12 novembre prochain, au Théâtre Municipal de Cahors, « *Au Premier de ces Messieurs* ! », pièce en 3 actes de MM. Yves Mirande et Mouëzy-Eon, l'actuel grand succès de rire du Palais Royal. — Une joyeuse soirée en perspective !

De nouvelles facilités postales

Le secrétaire général des P. T. T. communique la note suivante :

Jusqu'à présent, le service des colis postaux dans les localités non pourvues d'une gare ou d'un service de correspondance du chemin de fer était assuré par les bureaux de poste de plein exercice et les établissements de facteur-receveur desservis par un courrier en voiture.

Désormais, ce service sera assuré par les agences postales dans les mêmes conditions que les autres bureaux.

Le classement des automobiles est supprimé

Comme suite à une des plus ardentes campagnes entreprises par l'Automobile Club de l'Ouest, un décret en date du 13 octobre paru au *Journal Officiel* du 21 octobre 1926 supprime sur l'ensemble du territoire français les gênantes, inutiles et coûteuses formalités annuelles du classement des automobiles.

Le classement sera désormais remplacé par un recensement qui sera ef-

fectué sur déclarations détaillées, rédigées au début de chaque année, par les propriétaires d'automobiles sur des formules spéciales qui seront à leur disposition dans les mairies.

Cette réforme a été trop longtemps attendue pour n'être pas très bien accueillie.

Services publics de transports par automobiles

Abjudication restreinte

Il sera procédé le 23 novembre 1926 à l'Hôtel de la Préfecture à l'adjudication restreinte sur offre des prix, des services publics par transports automobiles du département du Lot.

Ces services seront adjugés en 30 lots.

Les concurrents devront au préalable et pour être admis à cette adjudication adresser à M. l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées à Cahors:

1° une déclaration indiquant leur intention de soumissionner, ainsi que leur nom, prénoms, qualité et domicile ;

2° une note fournissant toutes références utiles et faisant connaître notamment le lieu, la nature et l'importance des services de transports automobiles qu'ils ont assurés et à l'exploitation desquels ils ont concouru.

Ces pièces devront, à peine de forclusion, parvenir à M. l'Ingénieur en Chef avant le 15 novembre à 17 heures.

Les personnes qui désireraient présenter des offres pour l'exploitation des lignes d'autobus devront consulter dans les bureaux des Ponts et Chaussées, à Cahors, rue de la Préfecture les projets des cahiers des charges et des conventions y relatifs.

Ces pièces seront mises à leur disposition, tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés à partir du 3 novembre 1926.

Il leur sera également remis un modèle de soumission.

Législation sur les accidents du travail en agriculture

La loi du 30 avril 1926 ayant pour objet de modifier et de compléter celle du 15 décembre 1922 sur les accidents du travail doit entrer en vigueur le 1er novembre prochain.

Les nouveaux assujettis (petits exploitants employant du personnel salarié ou non, artisans ruraux, etc...) qui veulent s'assurer à des Mutuelles agricoles, n'ont donc plus que jusqu'au 30 octobre, dernier délai, pour résilier leurs contrats « collectifs » ou « individuels » souscrits avant la promulgation de la nouvelle loi.

Cette résiliation doit être faite soit par une déclaration au siège de la société assureuse ou chez l'agent local (et, dans ce cas, l'assuré doit se faire délivrer un récépissé), soit par exploit d'huissier, soit tout simplement par une lettre recommandée avec accusé de réception.

Les agriculteurs trouveront à la préfecture, direction des Services agricoles et de la Caisse de réassurance des Mutuelles Accidents, tous les renseignements qui leur seront utiles sur cette importante question.

L'évaluation officielle provisoire de notre récolte de blé

Le ministère de l'agriculture publie les résultats approximatifs des récoltes de céréales en 1926, d'après le relevé des réponses transmises par les directeurs des services agricoles des divers départements. Pour le froment, l'évaluation officielle approximative et provisoire, un peu inférieure aux prévisions, est de 67.650.000 quintaux. Elle confirme les évaluations privées des spécialistes qui varient de 65 à 70 millions de quintaux.

Il faut rappeler que la surface ensemencée a été de 5.462.000 hectares en 1926 au lieu de 5.613.000 hectares en 1925, les intempéries de l'automne ayant entravé l'exécution des semailles.

Arrondissement de Cahors

Labastide-du-Vert

Nos vins. — La récolte est médiocre comme quantité et atteint à peine le cinquième d'une année moyenne. Quant à la qualité, elle est excellente. Nos vins du Causse de Sals, qui jouissent d'une ancestrale réputation, et que les négociants bordelais se disputaient autrefois, trouveront très facilement preneurs. Les cours, ouverts à 500 fr. la barrique, seront sûrement dépassés, vu la rareté de la marchandise.

Belfort

Agence postale. — Nous apprenons que notre agence postale va être ouverte au public, à partir du 1er décembre prochain.

La gérante, Mme Soulié, va tous les jours au bureau de Lalbenque s'initier aux opérations postales, et tout fait prévoir qu'elle sera rapidement au courant de son nouveau métier.

D'autre part, le local de l'agence est en bonne voie, et sera prêt à temps pour que l'ouverture ait lieu à l'époque fixée.

St-Martin-Labouval

Programme de la fête patronale. — Samedi 13 novembre : à dix-huit heures, annonce de la fête par des salves d'artillerie ; à 18 heures et demie, arrivée de la musique, tour de ville ; à 20 h. 30, aubade à M. le Maire ainsi qu'à la municipalité ; bal de nuit.

Dimanche 14 novembre. — A 7 heures, réveil fantaisie en musique ; à 8 h., réception des invités à la gare avec musique, drapeaux en tête ; à 10 h., tour de ville en musique, avec le concours de la jeunesse ; à 11 h. 30, banquet populaire ; à midi, distribution des plantes, bouquets et fleurs ; à 15 h. 30, bal de jour sur un vaste plancher richement décoré dans la cour traditionnelle, avec orchestre de choix sous la direction de M. Régnières, le maëstro bien connu de la musique gourdonnaise ; à 19 heures, illumination générale ; à 19 h. 40, tour de ville en musique annonçant le départ d'un brillant feu d'artifice, tiré sur la haute Estrade ; à 20 h. 10, premier coup de feu ; six belles pièces radieuses ; à 20 h. 30, embrasement sensationnel de l'antique voûte pittoresque du rocher du Cayran, et de la Montagne Estrade-Péchignat ; à 20 h. 40, grande retraite aux flambeaux avec un très beau char fleuri, richement décoré ; à 21 heures, aubade en musique à l'arbre de la Liberté ; à 21 h. 10, bal de nuit brillamment éclairé ; à minuit, clôture du bal ; bataille de confetti

Lundi 15 novembre. — A 7 heures, réveil traditionnel ; à 8 heures, tour de ville en musique ; à 8 h. 15, visite aux Toulzaniens ; à 9 heures, bal sous le pittoresque rocher de la Toulzanie ; à 11 heures, apéritif-concert ; à 11 h. 30, banquet fraternel ; à 14 heures, départ d'un dirigeable le « Souvenir-de-Bonnier-et-Roberzot, 1797-1799 » ; à 15 h., course aux cerceaux pour les enfants, plusieurs prix ; à 15 h. 30, bal de jour ; à 17 heures, tour de ville ; à 19 heures, illumination générale ; à 20 heures, bal de nuit ; à minuit, clôture du bal de nuit ; bataille de confetti.

Grand concours de tir, nombreux prix. Un beau manège de chevaux de bois, des tirs, tourniquets et jeux divers, contribueront à rehausser l'éclat de cette belle fête.

La place et les alentours du bal seront gratuits pour les marchands forains qui auront été admis par la mairie ou par le comité des fêtes.

Le comité ne répond pas des accidents qui pourraient s'y produire pendant la durée des fêtes.

Albas

Pour nos morts. — Sous un ciel couleur de suie, et qui pleure les espérances évanouies du fruit d'un labeur obstiné, novembre ramène la fête des morts et son pensif cortège vers les ombres sacrées du cimetière natal paré pour la circonstance des plus belles fleurs de l'ultime saison.

En même temps que passent sur nous les souffles troublants d'une haleine encore tiède, le souvenir de nos chers morts imprègne l'âme de la glèbe.

Toute l'après-midi, dans cette campagne automnale où les vignes prennent de sanguinolentes teintes, où les peupliers jalonnant la rivière étalent les teintes du plus tendre pastel, avons-nous vu défiler le cortège des familles endeuillées, les mains emprisonnées des gerbes du souvenir

Et le glas de la procession, qui tinte ses coups espacés en versant ses métalliques sanglots, ajoute à ce cadre poétique une funèbre voix qui sollicite nos méditations.

Spectateur solitaire, nous avons pieusement foulé les silencieuses allées de notre modeste nécropole que bordent les clochetons des chapelles bourgeoises, les stèles élancées où, sous les ramures des cyprès, tout l'art local des successives générations s'est donné libre cours. Et nous nous sommes inclinés aussi devant ces humbles croix de sapin où la rustique main entretient un minuscule tertre fleuri soigneusement ratissé.

Pourquoi nos pas s'attardent-ils volontiers dans ce modeste coin où pleure discrètement la veuve du terrien qui féconda de son âpre sueur ce sol qui nous attache de ses puissantes racines ? Là, surtout, vibre dans notre cœur cette foi robuste et tenace en la saine tradition de l'amour du terroir. Et c'est dans un pélerinage au pied de ces tombes où dorment nos pères d'humble mémoire que nous cherchons ce viatique de l'espérance, la foi dans les destinées du sol natal.

Acte de probité. — Dans la matinée de vendredi, M. Monguiral, brigadier-cantonnier à Luzech, trouva sur la route, en venant à Albas, une somme assez importante contenue dans un portefeuille, lequel contenait l'adresse de M. Henri Hébrard, de la Rivière-Basse, qui l'avait perdu en se rendant à la Coopérative de Cels.

M. Monguiral s'est empressé de remettre le portefeuille et l'argent à son propriétaire.

Nos félicitations.

Objet perdu. — Le 12 octobre dernier, sur le parcours Jamblusse, Lalbenque, Cahors, Montcuq, Sainte-Croix, Carnac, Juillac, gare de Castelfranc, M. Guillauma, boulanger, à Albas, perdit en route sa roue de secours du camion toute montée. Il serait reconnaissant à qui la lui rendrait.

Le vin nouveau. — On vient de décuver et, comme il fallait s'y attendre, les cuves ont peu coulé. A peine un peu plus de la moitié de la vendange, et tout cela réduit le total de la récolte à un déficit inconnu depuis les années de la cochylis (1911-1912).

En revanche, si le vin est rare il est parfait comme qualité. En général, il titre 1 degré et demi de plus que l'an dernier, et on trouvera couramment des 11 et des 12 degrés, même des 13 degrés. Belle robe, pas de verdeur et un bouquet qui satisfera les palais les plus délicats.

Les courtiers ne chôment pas et se disputent déjà ces beaux vins. Les cours se sont ouverts à 500 francs la barrique de 220 litres, et quelques propriétaires ont cédé à ces offres. En général nous pensons que les viticulteurs se feront encore tirer l'oreille, car ils auront toujours le temps de vendre les quelques barriques dont ils ne sont nullement encombrés.

Soturac

Les champignons. — Depuis une dizaine de jours les champignons se trouvent sans discontinuer dans les bois de Soturac qui sont tous les jours envahis par une foule de ménagères désireuses de faire des conserves pour les mauvais jours à venir. Les champignons trouvés ne sont pas gros, car on ne leur donne guère le temps de grossir, mais ils se prêtent admirablement à la conserve.

S'il faisait un ou deux jours de chaleur, ils se trouveraient encore en quantité.

C'est une aubaine sur laquelle on ne comptait plus guère et qui fait la joie de tous.

Grézels

Nomination. — M. Georges Julhia, gendre Cazes, à Coulou, vient d'être admis comme élève gendarme au 9e peloton de gendarmerie mobile à Angoulême. Nos félicitations.

Duravel

Nécrologie. — Vendredi, 29 courant, à 10 heures, ont eu lieu les obsèques de Clovis Delsol, cantonnier, décédé des suites d'une longue et pénible maladie, qui ne pardonne pas.

Nous adressons à sa veuve et à son fils, des condoléances attristées.

DÉFENDEZ VOTRE ARGENT!

Vous êtes sans défense devant les brutales variations de la Bourse.
Choisissez un conseiller financier.
Nombreux sont les journaux financiers qui donnent des conseils d'achat :
BOURSE ET FINANCE (24e année) donne, pour ses **valeurs favorites**, non seulement des conseils d'achat, mais aussi des conseils de vente. Il applique la méthode des **Petits Bénéfices répétés.**
Abonnement : 150 francs, y compris la **Surveillance de Portefeuilles** et le service d'**Informations spéciales** par lettres ou télégrammes donnant la primeur des conseils de Bourse.
Abonnement d'essai gratuit de 2 mois sur simple demande.
BOURSE ET FINANCE, 5, rue Geoffroy-Marie, (Fbg Montmartre), PARIS.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Théâtre Municipal. — C'est ce soir à 9 h. au Théâtre Municipal que la tournée Léo-Rivière du Théâtre Cluny de Paris, donnera pour la première fois en Province une grande représentation de gala avec « La Mascotte de l'Escadron », opérette-vaudeville en 4 actes, avec décors neufs, matériel et costumes de sa création. Cette pièce signée du même auteur que « Mon Curé chez les Riches » a été jouée sur tout le continent avec un égal succès. A signaler les décors lumineux du maître Prévost, décorateur de l'Opéra-Comique, les couplets de l'Avion..., la chanson du 37e et 3 grands ensembles. C'est pendant 4 actes un interminable éclat de rire. Louer ses places à l'avance, location comme d'usage.

Mort subite. — Mme Plagnes Marcelle de Puy-de-Corn, venue à la foire samedi dernier pour faire diverses acquisitions, se trouvait au Pont du Gua vers deux heures de l'après-midi, lorsque tout à coup éprouvant un malaise, elle appela à l'aide et s'affaissa brusquement. Plusieurs personnes se précipitèrent à son secours et on l'emporta dans une maison voisine. M. le Dr Négrier appelé aussitôt pour lui donner ses soin ne put que constater le décès dû à une embolie au cœur.

La défunte âgée de 47 ans, était l'épouse de M. Plagnes, charron à Puy-de-Corn, et laisse deux enfants âgés de 19 ans et 7 ans.

A sa famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos bien sincères condoléances.

2e foire. — Voici la mercuriale du 30 octobre 1926: Blé de semence, 225 fr.; blé de meunerie, 175 à 180 fr. ; avoine, 55 à 60 fr. ; maïs, 140 fr. ; haricots, 275 à 300 fr. ; pommes de terre, 65 fr., le tout l'hectolitre ; œufs, 9 fr. 50 la douzaine ; beurre, 15 à 16 fr. ; poules, 9 fr. 50 ; poulets. 11 fr. ; lapins, 6 fr. ; canards, 9 fr. ; pigeons, 6 à 7 fr., le tout le kilo.

Le marché des châtaignes était très abondamment approvisionné et tout a été enlevé en peu de temps à des prix variant de 10 à 15 fr. le double-décalitre, selon les variétés. Quant à la qualité elle est vraiment exceptionnelle et la châtaigne sera cette année de très bonne conservation. Nous pouvons prévoir pour la foire du 15 des apports considérables. Les propriétaires ont été en effet encouragés par la rapidité avec laquelle ils ont pu écouler leurs produits.

St-Jean-de-Lespinasse

Succès. — M. Louis Loubes, élève-maître de 3e année à l'école normale de Tulle, fils de notre instituteur, vient d'être définitivement reçu à la première partie du baccalauréat latin-langues, devant la Faculté des lettres de Clermont.

Nos sincères félicitations.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Prochaine foire. — Notre prochaine grande foire aura lieu le samedi 6 novembre.

La journée de dimanche. — La journée de dimanche dernier, 31 octobre, a été particulièrement triste et languissante. Il a plu sans discontinuer.

La pluie, qui tombait fine et serrée, a gêné bien des personnes qui, n'étant pas libres la semaine, avaient remis au dimanche la toilette de leurs tombes.

Les rues étaient absolument désertes.

Rugby. — Partie disputée sous une pluie battante. Jeu d'avants où l'infériorité numérique de Gourdon se fit sentir, infériorité rachetée par une belle ardeur et une vitesse soutenues.

Quelques beaux départs des lignes arrières de part et d'autre.

En somme, cette partie aura surtout servi à donner du souffle à l'équipe et fait bien présager des rencontres futures.

En somme, l'Union Sportive Gourdonnaise a battu l'équipe de l'Union Sportive Luzéchoise par 3 à 0.

Malgré le mauvais temps, près de 80 fervents ont tenu à assister, sous les parapluies, à cette intéressante rencontre. Ils méritent des félicitations pour l'intérêt qu'ils portent à nos braves équipiers.

Nous leur demandons de ne pas laisser refroidir leur zèle dans les parties futures.

Gramat

Succès. — Nous avons appris avec plaisir le succès, aux derniers examens du baccalauréat, de MM. Robert Blanc, fils du sympathique docteur Blanc, maire de Miers, et Robert Rougeyroles, fils de l'estimé propriétaire du café de la Poste. Aux deux jeunes étudiants, nous exprimons nos sincères félicitations.

Souillac

Obsèques. — Vendredi dernier ont eu lieu, au village de Cieurac, les obsèques de M. Vilatte, propriétaire, décédé après une longue maladie, à l'âge de 65 ans.

De nombreux amis, venus des communes voisines, ont accompagné à sa dernière demeure cet homme de bien.

Nous adressons à la famille nos plus sincères condoléances.

Etat-civil d'octobre. — Naissances : François Simonet, route Nationale ; Jeanne Labrot, rue Malvarès.

Mariages: Louis Doumer et Marie Roudier.

Théodore Jardel et Maria Bassoult.

René Maury et Marie Lalle.

Décès : Henri Lacombe, 67 ans, place St-Martin ; Fernande Hirondelle, 6 mois, place Bernicou ; Martin Constant, 66 ans, rue du Puits.

Vayrac

Concours-exposition. — Le comice agricole et le conseil municipal de Vayrac organisent, pour le dimanche 14 novembre prochain, un grand concours-exposition comprenant animaux et produits, qui sera doté de nombreux prix.

Des affiches spéciales vont être adressées à tous les maires qui donneront tous es renseignements à ce sujet.

MEUBLES BOUZERAND ET BERNÈS
31, rue Nationale, Cahors
Tous nos Meubles sont garantis
Livraisons à domicile par camions dans la Région

A NOS LECTEURS

En recommandant la Quintonine à nos lecteurs nous leur donnons une excellente recette grâce à laquelle chacun peut faire lui-même, pour 4 fr. 50, un litre d'excellent vin fortifiant et guérir de cette façon la fatigue, la faiblesse et l'anémie.

Le flacon de Quintonine, dose pour faire un litre de vin fortifiant, 4 fr. + 0 fr. 50 d'impôt.

Pharmacie Orliac à Cahors.

LE GAZ EST CHER
L'ECONOGAZ vous l'économisera
Cet appareil breveté garantit une économie de 20 0/0 sans préjudice au chauffage.
Il est garanti et estremboursé s'il ne donne pas satisfaction.
Prix complet contre mandat : **15** fr. ; contre remboursement : **16** fr.
LARROQUE, 37, rue des Lois, *Toulouse.*
Agents avec références demandés

Dernière heure

M. Mussolini échappe à un attentat

M. Mussolini se trouvant à Bologne, a été victime, au moment où il se rendait à la gare, d'un attentat. Un jeune homme de 15 ans, a tiré un coup de revolver. La balle a enlevé un morceau de l'uniforme du « duce » mais celui-ci n'a pas été blessé.

L'auteur de l'attentat a été saisi par la foule et écharpé. On ne releva que son cadavre.

C'est le 4e attentat auquel échappe M. Mussolini.

Le colonel Deport est mort

On annonce la mort du lieutenant-colonel Deport.

Il était un des inventeurs du canon de 75.

Le parti socialiste et les élections sénatoriales

Le Conseil National du parti socialiste s'est ouvert à Paris et s'est occupé de la question relative aux élections sénatoriales de 1927.

Par 2045 voix contre 960, le Conseil a décidé qu'une liste complète socialiste serait présentée au premier tour.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 40.

Les élections municipales anglaises

De Londres : Les élections municipales en Angleterre sont un succès pour les travaillistes qui gagnent, jusqu'à présent, 107 sièges. Parmi les élus figurent Herbert Smith, Président de la Fédération des mineurs.

⁂

Krassine est malade

De Londres : Krassine, chargé des affaires russes à Londres est retombé malade. La transfusion du sang a été jugée nécessaire. Son état inspire de vives inquiétudes.

⁂

En Syrie

De Haïfa on mande au *Morning post :*

Les Français, après avoir rencontré une forte résistance, sont entrés à Gotha en Syrie.

⁂

Les fascistes italiens exagèrent !!!

De Vintimille : A la suite des incidents causés par les fascistes, le Consulat français est gardé militairement. L'enquête a prouvé que les griefs fascistes, à l'égard des cheminots français, étaient imaginaires.

[Les fascistes de Vintimille avaient molestés des cheminots du P. L. M. sous le prétexte qu'un des cheminots avait refusé de se découvrir alors que les Italiens entonnaient l'hymne fasciste].

⁂

Aux Indes Anglaises

De Londres : Le correspondant du *Times* à Bombay annonce que la plupart des filatures de coton prennent actuellement leurs mesures pour réduire leur production étant donné la baisse des prix et l'existence de stocks importants des tissus manufacturés.

A VENDRE
PROPRIETE (20 hect.)
près, terres labour., terrain plat
Prox. route G.C. de Vaylats à Lalbenque (Lot)
Bel emplacement: 85.000 fr.
S'adresser au Bureau du Journal

CIMENT ARTIFICIEL
CIMENT ARMÉ
Pièces portatives, Réservoirs, Bassins
Cuves à vin, Abreuvoirs, Balustres
Corniches, Plinthes, Caveaux, etc...
Tables, Guéridons, Comptoirs
Granit de marbre
Félix PIN
SPÉCIALISTE CIMENTIER
49, rue Nationale — CAHORS
Prix réduits — Travail garanti

LA PHOSPHIODE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 14 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE
En vente dans toutes les Pharmacies

Feuilleton du « Journal du Lot » 38

LADY MARY
de la Sombre Maison

PAR

WILLAMSON-LOUIS D'ARVERS

XXV

A QUOI DEVAIENT SERVIR LES CLOUS DU VIEUX COFFRE

Et relevant sa lanterne pour les éclairer, Eve aperçut l'affreuse perruque et les lunettes qui avaient si longtemps transformé en vieille femme le professeur de chant de Wellington. Mais ce n'était pas le moment de questionner et elle la suivit sans rien dire.

L'escalier était raide mais peu élevé : une douzaine de marches à peine. Sur la dernière, sa compagne s'arrêta avec un cri étouffé : elle venait de heurter du pied la malheureuse, devenue sa victime après avoir voulu être son bourreau.

— Est-elle morte ? demanda Eve haletante.

Mme Reyne, qui s'était penchée sur la forme inerte, se releva vivement :

— Non ! dit-elle. Son cœur bat. Dieu soit loué !

Eve s'approcha, dominant sa frayeur, pour regarder l'horrible femme hors d'état de nuire pour le moment... « Si elle avait réussi, pensait-elle, je serais morte maintenant ».

— Laissez-la, ma chérie ! Venez, suivez-moi, et que Dieu nous protège !

Sans trop de tâtonnements, elle parvint à faire jouer le ressort qui écartait le panneau secret et, moins d'une minute plus tard, elles étaient à la porte de l'ancienne chambre de la jeune fille.

— Il se pourrait que Graème et miss Cade fussent là tous les deux... attendant pour savoir ce qui s'est passé là-haut, chuchota-t-elle à sa compagne, mais, de toute façon, ils seront surpris de nous voir et nous pourrons profiter de leur première minute d'ahurissement. Quoi qu'il arrive, ajouta-t-elle hâtivement, ne me quittez pas tant que nous serons dans la maison, mais aussitôt hors des portes, courez, sans vous inquiéter de moi, jusqu'à la grille, ouvrez-la résolument et...

Elle ne put en dire davantage, un bruit, qui semblait venir de la muraille, les avait fait tressaillir l'une et l'autre. Mme Reyne écarta légèrement le panneau et regarda :

— Il n'y a personne ici, souffla-t-elle à l'oreille d'Eve, en ouvrant tout à fait et l'entraînant.

La chambre de miss Cade était vide en effet. Une lampe y était allumée qui favorisait leur passage ; et elles étaient déjà dans l'escalier conduisant au rez-de-chaussée quand elles aperçurent miss Cade qui mettait le pied sur la première marche.

— Vite ! courez au passage secret, commanda impérieusement Mme Reyne et... laissez-moi faire...

Miss Cade montait en hâte, comme affolée. Quelque chose d'imprévu avait dû se produire, et elle courait en prévenir lady Mary. Elle était si troublée qu'elle ne vit même pas les deux femmes dans l'ombre où elles s'étaient rejetées.

— Nous sommes sauvées, je crois ! murmura Mme Reyne. Quelqu'un a dû venir... Donald peut-être et on a forcé la porte.

— Donald ! s'écria Eve.

— Je l'espère... Trout a dû le trouver et lui aura remis ma lettre.

Encore tremblantes toutes deux et se tenant par la main, elles atteignirent le hall où avait commencé la série des malheurs d'Eve et qui allait être témoin de sa délivrance.

Aucune puissance humaine n'aurait pu arrêter sur les lèvres de la jeune fille le cri de joie délirante qui s'en échappa quand elle aperçut Donald. Il était là, au milieu de deux hommes, dont l'un portait l'uniforme de la police ; l'autre était Graème en personne.

Ce dernier le prenait de haut et feignait la plus vertueuse indignation.

— Je vous ai laissé entrer, Messieurs, puisque vous paraissiez y tenir, mais, je vous le répète, lady Mary voyage avec sa pupille sur le continent et j'espère que mes loyales explications vous suffisent... J'ai usé de toute la courtoisie possible envers vous, mais...

— Donald ! Donald ! Ce n'est pas vrai... Je suis là !

Il ouvrit les bras et elle s'y jeta sans vergogne. A partir de ce moment, elle ne vit ni n'entendit plus rien. Elle avait usé jusqu'à la dernière parcelle de ses forces : il ne lui en restait plus pour être heureuse...

.....

Quand Eve reprit connaissance, après une interminable fièvre typhoïde, elle était encore appuyée sur le bras de Donald, mais rien autour d'elle ne ressemblait à la Sombre-Maison. Une femme encore jeune, élégante et jolie, qu'elle hésitait à reconnaître, était assise au pied de son lit.

— C'est Mme Reyne... Et pourtant ce n'est pas elle, balbutia-t-elle en interrogeant Donald du regard... Pourquoi est-elle changée ?

Une double exclamation lui répondit :

— Enfin ! Elle est sauvée ! disaient-ils tous deux en même temps.

— Vous êtes ici chez vous, et tout à fait en sécurité, ma chérie, ajoutait Donald, entre votre fiancé et... votre mère...

— Ma mère !... Mme Reyne est ma mère ?... Je ne comprends pas, Donald ; il faut m'expliquer, j'ai toujours pensé...

— Ne pensez rien pour le moment, chérie, dirent-ils, parlant ensemble cette fois encore. Reposez-vous... fermez les yeux. Plus tard, quand vous serez plus forte, on vous...

— Ma mère !

(*A suivre*).

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

Nous commencerons prochainement la publication d'un nouveau roman

LA CHATELAINE DE SHENSTONE

PAR

Florence BARCLAY

Tous nos lecteurs se souviennent du gros succès obtenu par la publication, dans nos colonnes, du premier volume du même auteur :

LE ROSAIRE

FOUDRES chêne toutes contenances
CUVES et tous genres futaille
POMPES A VIN JAVA
PRESSOIRS GARIN
Seuls Dépositaires de ces marques pour la Région
MATÉRIEL VINICOLE
MM. LAMOURE & ROBERT, à PRAYSSAC (Lot)

TRICOTEUSES Rectilignes, Circulaires, toutes jauges. Laines, cotons, fils. Prix de gros, Cat., éch., apprent. gratuit. LA LABORIEUSE, 35, cours Pasteur, Bordeaux.

Deux règles pour éviter les dangers du maquillage

Règle I

N'appliquez jamais de poudre ou de rouge sur un visage qui n'est pas absolument net, ou sur une peau huileuse.

Règle II

Ne conservez jamais un maquillage pendant la nuit.

Judicieusement appliqués, les fards et la poudre ne font pas de mal, mais il faut absolument qu'ils soient enlevés chaque soir ainsi que la poussière qui s'y est incorporée dans la journée. Sinon toutes ces matières ne tardent pas à obstruer complètement les pores et c'est le règne des vilains points noirs, des pores dilatés, qui commence.

Un savon qui nettoie et embellit en même temps

Pour effectuer ce nettoyage profond de la peau, employez le Savon Palmolive, le savon reconnu le plus doux pour sa composition à base d'huiles pures de palme et d'olive. Chaque soir, avant de vous coucher, lavez-vous à fond avec sa mousse fraîche et crémeuse, puis rincez soigneusement à l'eau chaude et à l'eau froide.

Grâce à ces simples soins, vous pourrez sans crainte user de fards - si toutefois vous le jugez encore utile.

PALMOLIVE est le premier savon garanti sans suif.

Prix : 3 frs

PALMOLIVE SAVON PALMOLIVE

Vente en gros : 20, Rue Vernier, Paris

FABRICATION FRANÇAISE

8736

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Dernier revenu		Cours du 22 oct.	Cours du 29 oct.
	Fonds d'Etat		
3 ..	3 0/0	48 30	49 70
3 ..	3 0/0 amortissable	63 50	64 50
3 50	3 1/2 0/0	83 »	81 60
5 ..	5 0/0	55 »	57 25
4 ..	4 0/0 1917	45 10	47 »
4 ..	4 0/0 1918	44 20	46 »
5 ..	5 0/0 1920	69 20	70 95
6 ..	6 0/0 1920	65 20	66 70
	4 0/0 1925	87 75	85 »
30 ..	B. du Tr. 6 0/0 1922	484 »	489 »
30 ..	B. du Tr. 6 0/0 1923	461 »	472 »
30 ..	B. du Tr. 6 0/0 sept. 1923	455 50	471 »
	Crédit National		
25 ..	5 0/0 1919	324 »	332 »
25 ..	Obl. 500 5 0/0 1920	335 »	343 »
30 ..	— 6 0/0 1921	419 50	425 »
30 ..	Bons décen. 6 0/0 1922	488 »	492 »
30 ..	— décen. 6 0/0 nouv.	452 »	464 »
30 ..	— 6 0/0 janv. 1923	353 50	365 »
30 ..	— — juin 1923	351 50	360 »
30 ..	— — janv. 1924	358 »	361 »
	Crédit Foncier		
13 ..	Communales 1879	415 25	415 »
15 ..	— 1880	442 75	448 »
12 ..	— 1891	183 50	188 »
13 ..	— 1892	206 75	209 50
13 ..	— 1899	207 75	209 »
15 ..	— 1906	210 »	214 »
7 50	— 1912	115 50	115 »
27 50	— 1920 lib.	283 »	296 »
32 50	— 1921 lib.	326 50	329 »
30 ..	— 1922 lib.	298 »	300 »
	— 1922 n. l.	» »	» »
15 ..	Foncières 1879 3 0/0	459 »	460 »
15 ..	— 1883 3 0/0	206 »	201 »
13 ..	— 1885 2,60 0/0	211 »	214 »
14 ..	— 1895 2,60 0/0	228 »	223 »
15 ..	— 1903 3 0/0	231 75	231 50
7 50	— 1909 3 0/0	124 50	125 »
17 50	— 1913 3 1/2 0/0	239 »	238 »
20 ..	— 1913 4 0/0	320 »	328 »
16 50	— 1917 5 1/2 0/0 lib	171 50	173 »
	Ville de Paris		
20 ..	1865 4 0/0	730 »	730 »
15 ..	1871 3 0/0	300 »	302 »
20 ..	1875 4 0/0	357 »	359 50
20 ..	1876	360 »	361 »
10 ..	1892 2 1/2 0/0	163 »	163 »
10 ..	1894-1896	164 »	165 »
10 ..	1898 2 0/0	190 »	190 »
10 ..	1899 2 0/0	183 »	187 »
12 50	1904 2 1/2 0/0	187 50	188 »
11 ..	1905 2 3/4 0/0	324 »	325 »
11 ..	1910 2 3/4 0/0	163 »	161 »
12 ..	1910 3 0/0	159 »	161 50
9 ..	1912 3 0/0	166 »	170 »
25 ..	1919 lib	255 »	258 »
28 75	1921 lib	387 »	390 »
30 ..	Décennal 1922	460 »	472 »
	Valeurs étrangères		
4 %	Japon 4 0/0 1905	597 »	560 »
4 %	Japon 4 0/0 1910	457 »	432 »
25 ..	Brésil 5 0/0 1909	765 »	700 »
3 1/2 %	Italien 3 1/2 0/0	88 »	92 25
	Russe consolidé 4 0/0	29 50	28 20
	Russe 3 0/0 or 1891-94	16 90	16 05
	Russe 5 0/0 1906	25 50	24 40
	Russe 4 1/2 0/0 1909	16 70	15 50
4 %	Serbe 4 0/0 amort. 1895	162 20	158 40
	Turquie Dette Ottom.	124 »	126 10
	Turquie Ott. 5 0/0 1914	77 25	82 05
	Chemins de fer		
30 ..	Est 6 0/0	280 »	292 »
25 ..	Est 5 0/0 1852-54-56	387 »	395 »
30 ..	Est 4 0/0 1912	248 »	250 »
15 ..	Est 3 0/0	233 »	241 »
15 ..	Est 3 0/0 nouveau	222 »	227 »
12 50	Est 2 1/2 0/0	206 »	201 »
15 ..	Est 3 0/0 Ardennes	217 »	223 50
30 ..	Est 6 0/0 type 1921	267 »	267 »
15 ..	P.-L.-M. 3 0/0 1855	226 50	238 »
30 ..	P.-L.-M. 6 0/0	270 »	276 »
25 ..	P.-L.-M. 5 0/0	242 »	247 »
20 ..	P.-L.-M. 4 0/0	250 »	269 »
15 ..	P.-L.-M. fusion 3 0/0	219 75	224 »
15 ..	P.-L.-M. fus. 3 0/0 n.	217 50	221 75
12 50	P.-L.-M. 2 1/2 0/0	217 »	214 »
30 ..	P.-L.-M. 6 0/0 1921	263 »	270 »
30 ..	Midi 6 0/0	270 »	274 »
25 ..	Midi 5 0/0	244 »	250 »
20 ..	Midi 4 0/0	226 »	239 »
15 ..	Midi 3 0/0	222 »	222 50
15 ..	Midi 3 0/0 nouveau	225 »	225 »
12 50	Midi 2 1/2 0/0	205 »	210 »
30 ..	Midi 6 0/0 1921	264 »	268 »
30 ..	Nord 6 0/0 (Série F)	292 »	299 »
25 ..	Nord 5 0/0 (Série E)	262 »	265 »
20 ..	Nord 4 0/0 (Série D)	274 »	273 »
15 ..	Nord 3 0/0	240 »	245 »
15 ..	Nord 3 0/0 (Nouv. S.B.)	245 »	260 »
12 50	Nord 2 1/2 0/0 (S. C.)	227 »	229 »
30 ..	Nord 6 0/0 1921	268 50	275 »
30 ..	Orléans 6 0/0	288 »	288 »
25 ..	Orléans 5 0/0	258 »	259 »
20 ..	Orléans 4 0/0	227 »	233 »
15 ..	Orléans 3 0/0	231 »	239 »
15 ..	Orléans 3 0/0 1884	230 »	236 »
12 50	Orléans 2 1/2 0/0 1895	212 »	219 »
15 ..	Orléans G.C. 3 0/0 1855	218 »	219 »
30 ..	Orléans G.C. 6 0/0 1921	270 »	274 25
15 ..	Ouest 3 0/0	221 »	228 »
15 ..	Ouest 3 0/0 nouveau	219 »	221 75
12 50	Ouest 2 1/2 0/0	198 »	197 50

Bibliographie

LA NATURE

Trois longues études, aussi intéressantes que variées, forment le corps du numéro de cette semaine de *La Nature*.

La première due au commandant Sauvaire-Jourdan, révèle quelques possessions française des mers australes : les îles Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam, situées entre l'Afrique et l'Australie. Kerguelen, grande comme la Corse, bien que découverte au XVIIIe siècle, n'avait pas attiré l'attention jusqu'à ces dernières années. C'est cependant un point d'escale très précieux, dont la mise en valeur commence à peine. On y essaie actuellement l'élevage des moutons ; on y pêche les éléphants de mer et des baleines ; on y a signalé du charbon. Elle mérite donc d'être connue et... gardée.

M. Jean-Abel Lefranc étudie ensuite les conditions actuelles de l'aviation économique pour tous. Il lui faut des moteurs spéciaux de faible consommation, des appareils de peu d'encombrement et surtout d'une sécurité absolue en vol et à l'atterrissage. On s'y essaie un peu partout, créant des formes nouvelles dont certaines ne manqueront pas de révéler de nouvelles possibilités.

Le troisième article, dû à M. Picard, est consacré à la suralimentation des moteurs à explosion, problème capital pour l'aviation aux hautes altitudes, intéressant aussi pour les moteurs d'automobile ordinaires. Après le turbo-compresseur Rateau, le compresseur Root, voici le compresseur Cozette qui paraît être une solution élégante et économique du problème.

Le Supplément de *La Nature* est toujours aussi riche et précis dans sa documentation que le texte même. Cette semaine on y peut lire des informations sur les anomalies météorologiques de cette année, le blanchiment de la paille de chaises, des nouvelles de T. S. F., des conseils aux amateurs d'astronomie pour l'observation du ciel, une note sur les variations des saisons à Paris depuis le XVIIIe siècle, des renseignements pratiques demandés par des abonnés, l'analyse des derniers livres scientifiques parus. A signaler particulièrement une étude sur l'empoisonnement par l'acide cyanhydrique et son antidote, qui éclaire d'un jour nouveau les conditions extraordinaires de la mort de Raspoutine.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE

et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES

Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le Dr ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL**. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : **14** francs. — Grandeur unique.

SERVICE D'HIVER 1926-27

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	MIXTE 3e cl.	RAPIDE	RAPIDE	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	22 5	»	10 8	»	17	—	19 50	21 14	»
PARIS (Aust.) dép.	»	22 23	»	10 20	»	17 12	—	20 2	21 26	»
LIMOGES arrivée	»	5 46	»	16 40	»	23 12	—	2 21	3 27	»
LIMOGES départ.	4 30	9	»	16 48	»	23 18	—	2 29	3 35	»
BRIVE... arrivée	7 22	11 55	»	18 30	»	0 54	—	4 15	5 17	»
BRIVE... départ.	7 41	12 32	16 19	18 37	18 50	1	—	4 24	5 24	»
Gignac-Cressensac.	8 16	13 7	16 57	—	19 58	—	—	—	—	»
SOUILLAC	8 40	13 50	17 24	19 19	20 38	—	—	—	6 6	»
CAZOULES	8 48	13 58	17 32	—	20 49	—	—	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	8 54	14 4	17 38	—	—	—	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon	9 4	14 14	17 49	—	21 13	—	—	—	—	»
Nozac	9 14	14 24	18 1	—	—	—	—	—	—	»
GOURDON	9 29	14 40	18 24	19 46	21 46	—	—	5 30	—	»
Saint-Clair	9 38	14 49	18 34	—	»	—	—	—	—	»
Dégagnac	9 49	15	18 46	—	»	—	—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	10	15 11	18 59	—	»	—	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 11	15 22	19 13	—	»	—	—	—	—	»
Espère	10 20	15 31	19 24	—	»	—	—	—	—	»
Pradines	10 27	15 38	—	—	»	—	—	—	—	»
CAHORS arrivée.	10 33	15 44	19 35	20 27	»	2 39	—	6 11	7 12	»
CAHORS départ.	11 51	17 42	»	20 31	»	2 43	—	6 16	7 16	7 27
Sept-Ponts	12 1	17 54	»	—	»	—	—	—	—	7 38
Cieurac	12 15	18 11	»	—	»	—	—	—	—	7 54
Lalbenque	12 23	18 21	»	—	»	—	—	—	—	8 3
Caussade	13	19 1	»	—	»	—	—	7 4	—	8 40
MONTAUBAN arr.	13 35	19 40	»	21 34	»	3 43	—	7 29	8 25	9 18
TOULOUSE.. arr.	16 46	20 56	»	22 25	»	4 31	—	8 26	9 15	11 11

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE	RAPIDE
TOULOUSE.... d.	4 50	8 47	10 9	13 40	19 43	20 23	—	23 25
MONTAUBAN. d.	6 14	9 43	11	16	20 33	21 11	—	0 11
Caussade	6 53	10 24	—	16 40	—	21 36	—	—
Lalbenque	7 30	11 6	—	17 18	—	—	—	—
Cieurac	7 38	11 15	—	17 26	—	—	—	—
Sept-Ponts	7 49	11 27	—	17 37	—	—	—	—
CAHORS... arr.	7 57	11 35	11 59	17 45	21 37	22 18	—	1 10
CAHORS... dép.	8 22	12 42	12 3	17 55	21 41	22 22	—	1 14
Pradines	8 29	12 49	—	18 2	—	—	—	—
Espère	8 37	12 58	—	18 10	—	—	—	—
St-Denis-Catus	8 51	13 13	—	18 23	—	—	—	—
Thédirac-Peyril.	9 4	13 27	—	18 36	—	—	—	—
Dégagnac	9 15	13 36	—	18 45	—	—	—	—
Saint-Clair	9 24	13 45	—	18 54	—	—	—	—
GOURDON (1)	9 42	14 3	12 46	19 9	—	23 7	—	—
Nozac	9 50	14 12	—	19 17	—	—	—	—
Lamothe-Fénel.	10	14 21	—	19 26	—	—	—	—
La Chap.-de-Mar	10 7	14 29	—	19 33	—	—	—	—
CAZOULES	10 13	14 35	—	19 39	—	—	—	—
SOUILLAC	10 30	14 50	13 11	19 51	—	23 33	—	—
Gignac-Cressens.	10 57	15 20	—	20 21	—	—	—	2 52
BRIVE... a.	11 25	15 50	13 48	20 49	23 31	0 12	—	2 59
BRIVE... d.	»		13 54	»	23 40	0 22	—	—
PARIS.. (A.) arr.	»		21 55	»	8 42	9 6	—	10 43
PARIS.. (O.) arr.	»		22 7	»	8 54	9 19	—	10 55

Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs que dans des conditions déterminées : consulter les indicateurs.

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 4 h. 22 et arrive à Brive à 7 heures

De Cahors à Libos

CAHORS	6 22	15 6	18 35	»	
Pradines	6 29	15 14	18 43	»	
Mercuès	6 38	15 24	18 52	»	
Douelle (*Arrêt*)	6 42	15 28	18 56	»	
Parnac	6 49	15 38	19 5	»	
Luzech	6 55	15 45	19 13	»	
Castelfranc	7 8	16	19 26	»	
Prayssac (*Arrêt*)	7 11	16 4	19 29	»	
Puy-l'Evêque	7 20	16 13	19 38	»	
Duravel	7 27	16 21	19 46	»	
Soturac-Touzac	7 35	16 29	19 54	»	
Fumel	7 46	16 42	20 6	21	11
LIBOS	7 51	16 48	20 11	21	17

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.	9 11	14 28	18 14	20	45
Fumel	9 18	14 35	18 21	20	51
Soturac-Touzac	9 29	14 46	18 32	»	
Duravel	9 36	14 53	18 39	»	
Puy-l'Evêque	9 44	15	18 47	»	
Prayssac (*Arrêt*)	9 52	15 8	18 55	»	
Castelfranc	9 58	15 15	19 1	»	
Luzech	10 9	15 27	19 14	»	
Parnac	10 18	15 37	19 23	»	
Douelle (*Arrêt*)	10 23	15 42	19 28	»	
Mercuès	10 29	15 48	19 34	»	
Pradines	10 37	15 56	19 42	»	
CAHORS	10 44	16 3	19 49	»	

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel	5 33	»	14 22	17 15	»
Vayrac	5 42	»	14 30	17 23	»
Bétaille (arrêt)	5 47	»	14 35	17 28	»
Puybrun	5 56	»	14 44	17 37	»
Bretenoux-Biars	6 14	»	14 59	17 53	»
Port-de-Gagnac	6 22	»	15 7	18 1	»
Laval-de-Cère	6 34	»	15 17	18 11	»
Lamativie	6 57	»	15 38	18 36	»
Siran (arrêt)	7 14	»	15 55	18 53	»
La Roquebrou	7 33	»	16 12	19 11	»
AURILLAC.. arrivée.	8 15	»	16 55	19 57	»

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC.. départ.	5 39	10 2	»	17 14	»
La Roquebrou	6 24	10 43	»	17 58	»
Siran (arrêt)	6 38	10 55	»	18 12	»
Lamativie	6 58	11 13	»	18 32	»
Laval-de-Cère	7 18	11 29	»	18 51	»
Port-de-Gagnac	7 27	11 37	»	19 »	»
Bretenoux-Biars	7 42	11 47	»	19 17	»
Puybrun	7 53	11 55	»	19 27	»
Bétaille (arrêt)	8 »	12 1	»	19 34	»
Vayrac	8 12	12 8	»	19 43	»
St-Denis-près-Martel.	8 19	12 16	»	19 50	»

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	»	6 50	10 59	»	19 29
Sarlat	»	8 3	12 »	17 35	20 48
Cazoulès	»	8 45	12 39	19 15	21 39
Souillac	7 51	10 55	13 32	19 28	21 48
					15 45
Le Pigeon	8 6	11 20	13 48	Les jours de foire et marché à Sarlat	16 »
Baladou. Arrêt.	8 11	11 27	13 53		16 5
Martel	8 20	11 56	14 2		16 14
St-Denis-p.-M. ar.	8 31	12 9	14 12		16 25

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	»	6 15	9 11	12 41	17 35
Martel	»	6 30	9 26	12 56	18 9
Baladou. Arrêt.	»	6 37	9 33	13 2	18 20
Le Pigeon	»	6 43	9 39	13 7	18 35
Souillac	»	6 53	9 49	13 17	18 48
		7 5		13 36	19 43
Cazoulès	»	7 16	»	13 43	19 54
Sarlat	5 6	8 1	17 30	14 30	20 39
Le Buisson. ar.	5 58	»	18 24	15 23	»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	6	»	12 37	17 40	
CAPDENAC. arr.	»	»	»	10 25	»	17 54	21 48	
CAPDENAC. d.	1 24	6 54	10 14	10 49	13 31	18 27	22 1	
FIGEAC	1 58	7 9	10 25	11 4	13 56	18 41	22 13	
Le Pournel	—	7 28	»	11 23	14 32	19 2	»	
Assier	2 47	7 40	»	11 35	14 57	19 13	22 39	
Flaujac (halte)	—	7 49	»	11 44	15 10	19 22	»	
Gramat	3 19	8 4	»	11 59	15 41	19 37	22 59	
Rocamadour	3 34	8 17	»	12 9	15 59	19 47	23 9	
Montvalent	4 2	8 31	»	12 23	16 22	20 1	»	
St-Denis-p.- arr.	4 16	8 41	»	12 33	16 36	20 11	23 30	
Martel dép.	4 57	8 53	»	12 39	16 57	20 21	23 33	
Quatre-Routes	5 10	9 6	»	12 49	17 11	20 31	»	
Turenne	5 28	9 19	»	13 1	17 28	20 41	»	
BRIVE... ar.	6 3	9 41	»	13 23	18 3	21 2	0 6	
PARIS (Orsay) ar.	—	18 58	»	22 7	»	5 39	9 19	

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

				(Austerl.)				
PARIS (Orsay) d.	19 25	21 14	22 5	7 42	10 8	»	»	
Brive... dép.	4 2	8 2	12 36	16 2	18 56	»	»	
Turenne	4 25	8 27	13 3	16 27	19 34	»	»	
Quatre-Routes	4 33	8 38	13 15	16 36	19 47	»	»	
St-Denis-p.- arr.	4 42	8 47	13 23	16 45	19 59	»	»	
Martel dép.	4 48	8 59	13 36	16 50	20 36	»	»	
Montvalent	—	9 12	13 51	17 3	20 59	»	»	
Rocamadour	5 14	9 33	14 14	17 22	21 32	»	»	
Gramat	5 27	9 48	14 31	17 35	21 55	»	»	
Flaujac (halte)	—	10 1	14 44	17 48	»	»	»	
Assier	5 48	10 13	14 59	17 59	22 45	»	»	
Le Pournel	—	10 26	15 9	18 8	22 59	»	»	
FIGEAC	6 16	10 51	15 31	18 31	23 28	»	»	
CAPDENAC ar.	6 26	11 1	15 41	18 41	23 41	»	»	
CAPDENAC d.	6 36	11 54	16 10	18 52	»	»	»	
TOULOUSE	10 14	16 41	21 2	23 7	»	»	»	

De Cahors à Capdenac

						(1)
CAHORS	8 5	12 36	16 14	18 43		
Cabessut	8 14	12 47	16 25	18 54		
Arcambal	8 23	13	16 35	19 5		
Vers	8 31	13 11	16 43	19 14		
Saint-Géry	8 38	13 20	16 48	19 21		
Conduché	8 49	13 38	17	19 36		
Saint-Cirq-la-Popie	8 55	13 46	17 6	19 43		
St-Martin-Labouval.	9 2	13 56	17 14	19 57		
Calvignac	9 8	14 5	17 21	20 4		
Cajarc	9 21	14 23	17 34	20 17		
Montbrun	9 30	14 36	17 44	20 27		
Toirac	9 38	14 48	17 53	20 36		
Lamadeleine	9 49	15 3	18 5	20 48		
CAPDENAC	10	15 17	18 17	21		

(1) A lieu les jours de foire à Cahors : les 3 janv., 3 août, 3 nov. ; le 1er des autres mois, ainsi que le samedi après le 10 de chaque mois.

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC	7 10	11 56	18 55	»		
Lamadeleine	7 22	12 12	19 7	»		
Toirac	7 33	12 26	19 18	»		
Montbrun	7 41	12 37	19 26	»		
Cajarc	7 52	12 55	19 40	»		
Calvignac	8 2	13 8	19 50	»		
St-Martin-Labouval.	8 9	13 17	19 58	»		
Saint-Cirq-la-Popie.	8 17	13 27	20 6	»		
Conduché	8 23	13 37	20 13	»		
Saint-Géry	8 37	13 58	20 26	»		
Vers	8 42	14 5	20 32	»		
Arcambal	8 50	14 16	20 40	»		
Cabessut	9	14 31	20 51	»		
CAHORS	9 8	14 40	20 59	»		

De Sarlat à Gourdon

SARLAT	8 29	17 16	»	
Carsac	8 40	17 27	»	
Grolejac	8 48	17 44	»	
St-Cirq-Madelon	8 55	17 51	»	
Payrignac (arr.)	9 3	17 59	»	
GOURDON	9 13	18 9	»	

De Gourdon à Sarlat

GOURDON	6	16 8	»
Payrignac (arr.)	6 9	16 16	»
St-Cirq-Madelon	6 18	16 24	»
Grolejac	6 29	16 29	»
Carsac	6 41	16 39	»
SARLAT	6 58	16 50	»